COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 02 OCTOBRE 2018

Etaient présents: MM. SINDOU JP., AUDOIN J., BENAC C., BODIN A., FOUGEROUSSE

R., GARDOU Mél, GARDOU Mic, GUITARD MF., HEREIL G., JEFFERY S.

<u>Absent</u>: C. MENUET (excusé)
Secrétaire de Séance: G. HEREIL

1) Adoption du Procès Verbal de la précédente réunion

Le Procès Verbal de la réunion du 06 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

2) Vacance de la Maison du Bourg

La locataire de la maison du bourg qui avait loué pour l'été a donné son congé au 15 septembre. Il est convenu de lui restituer sa caution, le logement ayant été rendu en état.

<u>Vente ou location</u> - Il est précisé qu'aucune proposition d'achat n'a été enregistrée par l'Agence Immobilière. Le Conseil Municipal décide que le prix de vente indiqué à l'agence serait négociable jusqu'à un certain seuil. La question est de nouveau posée de savoir si l'on persiste à vendre ou si l'on remet ce logement en location sachant qu'il y a un peu de demandes en ce moment.

Le Conseil Municipal maintient la mise en vente mais ne refusera pas la location si l'opportunité se présente.

3) Demande de Location de l'ancienne Salle des Fêtes

Une demande groupée a été déposée pour la location de l'ancienne salle des fêtes, à usage de stockage et d'atelier. Compte tenu des problèmes que soulève la location de cette salle à des personnes différentes du locataire du logement de la mairie (eau, électricité, chauffage en commun, nuisances sonores, accès chaufferie, nouveau locataire qui souhaite le local,...), le Conseil Municipal propose de voir avec les intéressées la solution de la location du garage communal et éventuellement de la Maison Adèle.

Toutefois, le Conseil Municipal donne son accord si besoin est pour la location de la salle à la locataire actuelle, avec un bail adapté.

4) Renouvellement de la demande d'Acquisition du Garage communal

Une nouvelle demande a été déposée. Le Conseil Municipal après réflexion, propose la cession de la totalité du lot (maison du bourg + garage communal + partie centrale) pour un montant de 150 000 € si un acquéreur était intéressé.

5) Manifestation du Jour de la Nuit

La 10^{ème} édition du Jour de la Nuit aura lieu samedi 13 octobre. Le Conseil Municipal décide de participer à nouveau à cette manifestation en éteignant les éclairages publics pendant toute la nuit. Une sortie sur les hauteurs de Sénaillac est envisagée. Le Rendez-vous est fixé à 20 h 45 sur la Place du Révélit.

6) Adhésion au dispositif Bornes Wifi public

Le syndicat mixte Lot numérique a décidé de mettre en place à l'échelle départementale une solution de Wi-Fi public gratuite et uniformisée pour faciliter la connexion à Internet des Lotois et des touristes, dans l'objectif de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Lors du comité syndical du 19 juillet 2018, le syndicat a attribué le marché de Wi-Fi public lotois à la société QOS Telecom. Celle-ci fournira et installera les bornes intérieures ou extérieures dans les communes du Lot dès le mois de novembre 2018. Lot numérique prendra en charge l'investissement initial d'une borne par commune, sous condition que cette dernière s'engage à souscrire un abonnement auprès de la société QOS Télécom pour assurer l'accès au service, l'assistance et la maintenance de la borne.

Si la commune souhaite l'installation de plusieurs bornes, elle doit s'engager à les rembourser au syndicat, qui les commandera et les lui cédera ensuite, ainsi qu'à souscrire, pour le fonctionnement, un abonnement auprès de la société QOS Télécom.

Après discussion sur l'utilité de cet équipement, le conseil municipal décide à la majorité :

- d'adhérer au dispositif
- de bénéficier de la fourniture et l'installation d'une borne extérieure qui sera localisée sur le bâtiment de la mairie
- de souscrire auprès de la société QOS Télécom, pour une durée d'au moins 4 ans, un abonnement annuel par borne d'un montant de 315,72 € TTC.

Michel Gardou sera le référent technique pour l'installation de cet équipement.

7) Questions diverses

- ▶ <u>Chantier participatif PNRCO</u>: Le Parc régional a constaté qu'il y avait de nouveau des poissons dans le Lac de <u>Clancines</u> qui avait été nettoyé précédemment et propose d'organiser un nouveau chantier participatif de dépoissonnement. Compte tenu du faible nombre de poissons, cette intervention ern définitive ne s'avère pas nécessaire. Néanmoins il est proposé d'organiser un nouveau chantier de nettoyage au <u>Lac Neuf</u>.
- ► <u>Commission de contrôle des listes électorales</u>: Afin d'anticiper la demande de la Préfecture, 3 conseillers municipaux sont identifiés en vue de la constitution de la future nouvelle commission de contrôle (Mic. Gardou MF. Guitard C. Bénac)
- ▶ <u>Classement des Etablissements recevant du public</u>: Les 2 églises de la commune ont été enregistrées en tant qu'ERP, ce qui implique une mise aux normes au niveau sécurité et accessibilité; le récapitulatif des travaux à réaliser est présenté.

8) <u>Informations diverses</u>

- ► <u>Fondation du Patrimoine</u>: Un certain nombre de dons pour soutenir les travaux de l'église de Sénaillac ont déjà été enregistrés. La générosité des habitants permettra peut être d'envisager de nouveaux travaux (mise aux normes du coffret électrique du clocher, enduits de la sacristie ?)
- ▶ <u>Action URAMO</u>: Il est fait part d'une action commune conduite à l'échelle de l'Union régionale des associations des maires et élus d'Occitanie (URAMO) concernant la présence de l'ours et/ou le loup dans nombre de départements d'Occitanie. Cette action vise à la fois à sensibiliser le ministre de la Transition écologique et solidaire, aux problématiques liées à la présence de ces prédateurs mais également à la nécessité d'une concertation préalable des élus locaux. Le Lot, le Gers, le Tarn-et-Garonne sont les trois seuls départements de la région Occitanie pour l'heure encore épargnés. Il a cependant été décidé au niveau de l'URAMO

qu'il serait également proposé aux communes de ces trois départements de s'associer à la démarche, en solidarité avec les 10 autres départements de la région.

Un courrier de la municipalité a donc été envoyé en ce sens au Ministre.

▶ <u>Raid Nature 46</u>: Une nouvelle édition de la manifestation sportive de triathlon *Raid Nature* 46 aura lieu les 13 et 14 octobre prochain (épreuves de parcours pédestre et VTT et canoë). L'un des circuits traversera la commune le samedi 13 octobre.

Réunions:

- Réunion d'information ENEDIS A. Bodin et G. Héreil y participeront
- Rappel du Congrès départemental des Elus le 7 octobre à Lacapelle-Marival
- Formation proposée aux élus par l'AMF sur le thème de la voirie communale le 30 novembre à Soulomès (inscription préalable)
- ► Rappel est fait des travaux divers en suspens à réaliser
- ▶ <u>Opération Villages éclairés</u> pour les fêtes de fin d'année lancée par la CCCLM : La commune propose d'y participer (objet : faire connaître aux habitants les initiatives des différents villages de la Communauté de Communes)
- ▶ <u>Panneaux SIL</u>: Les panneaux de signalisation locale vont être mis en place dans les jours à venir par l'entreprise fournissant la signalétique
- ► <u>CinéLot</u>: Deux séances de cinéma auront lieu à Sénaillac le samedi 15 décembre prochain (dont une l'après-midi pour les enfants).
- ► <u>Entretien de la Commune</u> : Une mise au point est faite sur cette question.

La séance est levée à 0 h 30.
